

RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN Niger 2000

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTICs) et le Développement Humain Durable

Résumé

I - Objectifs du RNDH

Le présent RNDH dont le thème central est les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTICs) et le développement humain durable se propose de rendre compte du développement humain sous le prisme des NTICs . A cet effet , il se propose de faire leur diagnostic et celui des énergies nouvelles et renouvelables (ENR) au Niger.

Le premier objectif de ce RNDH est de favoriser le dialogue entre les différents acteurs que sont le Gouvernement, les Nations Unies, les secteurs associatif et privé et les partenaires au développement. Le deuxième objectif est de montrer que le développement humain doit être un objectif stratégique d'une part et considéré comme faisant partie intégrante du processus politique , socio-économique et culturel du développement d'autre part. Le troisième objectif est de permettre l'émergence de pistes pouvant permettre l'amélioration de l'IDH , la fiabilisation des données et leur actualisation , l'amélioration du contenu et de l'impact des données intervenant dans le calcul de l'IDH. Le quatrième objectif est de présenter la situation réelle du pays aux différents acteurs du développement. Enfin le cinquième objectif est de permettre aux décideurs de mesurer l'impact des politiques entreprises sur le progrès social afin d'envisager les mesures correctives à prendre.

II - Le concept de développement humain

Le concept de développement humain (DHD) a été introduit dans le Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) publié pour la première fois en 1990 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Mais ce concept n'est pas récent, même si, récemment encore, le développement est surtout perçu et poursuivi constamment en termes de quantité physique d'output (de produits) et des gains matériels.

Il se trouve ainsi que les individus, pour qui le développement doit être mis en œuvre, se retrouvent relégués au second plan du processus de développement au lieu d'en être au centre. La résurgence du concept dans le rapport sur le développement humain de 1990 a réintroduit l'homme au cœur du développement comme facteur moteur ainsi que principal bénéficiaire.

Ø Le développement humain est défini comme le processus d'élargissement des choix s'offrant aux individus de la collectivité. Les hommes, chaque jour, opèrent des choix, certains relatifs au domaine économique, d'autres relevant de la sphère politique, sociale ou culturelle. Certains de ces choix sont essentiels à la vie humaine comme le choix de vivre le plus longtemps possible et en bonne santé, le choix d'être instruit et le choix de vivre dans des conditions décentes sans pour autant réduire l'importance des autres choix. Ainsi, les choix relatifs à la participation au jeu politique, à la diversité culturelle, aux droits de l'homme et à la liberté sont également des aspects importants de la vie humaine à prendre en compte.

Ø Le développement humain est le développement *du* peuple, *pour* le peuple et *par* le peuple.

En cela, la notion de développement humain constitue un concept globalisant de développement (développement des ressources humaines, besoins essentiels, bien-être humain):

le développement *du* peuple signifie l'élargissement des capacités des êtres humains à travers l'éducation, la formation, une meilleure santé, l'habitat.

Cette vision rejoint en cela le *développement des ressources humaines* ;

- le développement *pour* le peuple signifie que le développement n'est pas poursuivi comme une fin en soi.

Les fruits de la croissance économique doivent avoir une traduction concrète dans la vie des individus. Cela requiert une gestion adéquate des politiques ;

- le développement *par* le peuple se réfère au processus par lequel les individus deviennent non seulement bénéficiaires du développement mais aussi les principaux acteurs. Ils participent activement aux décisions qui influencent leur vécu quotidien ;

Le développement humain a deux facettes et requiert un certain équilibre entre ses deux facettes que sont les capacités pour la première et les opportunités pour la seconde.

Ainsi, le développement humain risque d'être compromis si les capacités humaines sont améliorées à travers le développement des ressources humaines, mais sans contrepartie en termes d'opportunités, ou si des opportunités sont créées sans qu'il y ait un développement des capacités pour tirer profit de cet avantage.

L'idée que l'on se fait de la notion de développement humain conduit à deux conceptions erronées.

La première est la croyance selon laquelle le développement humain s'oppose systématiquement à la croissance. Ceci est très loin de la réalité. **La croissance économique est une condition nécessaire pour le développement humain, tout comme le développement humain l'est pour la croissance économique.** Mais, elle n'est pas une condition suffisante.

Il n'y a aucun lien automatique entre la croissance économique et le développement humain. Qui plus est, les fruits de la croissance économique ne peuvent se traduire dans la vie des individus qu'à travers une gestion adéquate des politiques.

La seconde perception énoncée est la croyance couramment admise selon laquelle le développement humain s'occupe exclusivement des secteurs sociaux (tels que la santé et l'éducation) relativement doux à aborder et évite soigneusement le champ complexe et ardu de la macro-économie. Cette affirmation est tout aussi incorrecte. Le paradigme du développement humain examine attentivement les questions macro-économiques, mais son point focal demeure les *individus*. Il analyse tous les aspects des initiatives économiques qu'il s'agisse des travaux ou des politiques. Mais à partir du point de vue de leur impact sur la vie des individus.

La notion de développement humain recouvre la durabilité.

La durabilité est définie dans le paradigme en terme d'élargissement des choix et des opportunités de la génération présente, mais sans compromettre ceux des générations futures.

La durabilité implique non seulement la soutenabilité environnementale (protection des écosystèmes) mais aussi la soutenabilité institutionnelle, culturelle, sociale et politique.

III - Liens entre le développement humain durable et les NTICs

Parmi les éléments qui concourent à la réalisation du mieux être social, figurent indiscutablement les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTICs). En effet, elles constituent un outil essentiel dans la lutte contre la pauvreté. Elles offrent à un pays l'opportunité sans précédent d'atteindre plus efficacement que par le passé

les objectifs vitaux du développement que sont la réduction de la pauvreté, les soins de santé primaire et l'éducation.

Les NTICs peuvent permettre d'égaliser les chances des populations dans l'amélioration de leurs conditions de vie . En effet , l'avènement de l'Internet permet aux commerçants du monde entier de communiquer les opportunités des affaires. Les pays qui arrivent à la maîtrise des NTICs peuvent amorcer leur processus de développement économique et social. Cependant dans certains pays en voie de développement , les NTICs accentuent le fossé entre les pauvres et les riches. Parent pauvre des NTICs ,avec près de 10% de la population mondiale, l'Afrique subsaharienne ne compte que 0,1% des connexions à l'Internet. De manière plus explicite, le Rapport fait ressortir les liens entre le Développement Humain Durable et les NTICs par une analyse des corrélations entre les deux phénomènes aussi bien au plan global qu'au niveau de chaque secteur ou sous-secteur de la vie socio-économique. De cette analyse, il ressort que le passage de l'ère d'une économie industrielle à une économie de l'information et de la communication est en train de provoquer de profondes mutations de la société. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont aujourd'hui des outils fondamentaux dont la maîtrise détermine la réussite de toute initiative en matière de développement économique et social. Le Niger pourra saisir l'opportunité pour bénéficier des avantages que lui offrent les NTICs et combler le retard accusé en matière du bien-être de la population. La relation entre les NTICs et le développement socio-économique a été mise en évidence de façon systématique dans les années 60. Elle a été affinée par la suite par des analyses de liens de causalité menées par plusieurs études de cas. Il est aujourd'hui universellement accepté que les NTICs se trouvent au cœur des mécanismes qui supportent le développement. L'Internet par exemple en « éliminant les contraintes de l'espace et du temps » offre un moyen sans précédent de surmonter deux causes fondamentales de la misère : l'ignorance et l'isolement. La progression spectaculaire du télé-enseignement , la possibilité d'accéder à des informations sanitaires et médicales à jour et une capacité nouvelle de participer aux marchés mondiaux sont autant d'atouts qui pour la première fois, permettront à de nombreux groupes démunis et isolés de s'intégrer dans la communauté. Pour le Niger , on peut observer que la crise économique n'a pas permis d'atteindre les objectifs prévus par le plan directeur de développement des télécommunications 1991-2010 qui se basaient sur une hypothèse de croissance du PIB/habitant (et donc la croissance de l'économie) de l'ordre de 4,5% par an à partir de 1995.

On pourrait aussi dire que si les télécommunications avaient connu un développement appréciable tel que souhaité dans le plan directeur, elles auraient contribué à une amélioration de la situation économique du pays. Cela aurait permis non seulement d'accroître le chiffre d'affaires de la SONITEL(qui est actuellement de 15 milliards de FCFA) ,mais également des gains de productivité des entreprises, l'efficacité de l'administration et des ONG dans leurs interventions. En outre , les investisseurs extérieurs , pour qui la disponibilité des services de télécommunications de qualité dans un pays est une des conditions pour investir , auraient été attirés. En décembre 1999 , la Banque Mondiale a réalisé une étude sur les priorités et les besoins des nigériens en l'an 2000. Des analyses faites , il ressort que les choix de la population pour améliorer sa situation en matière de communication au Niger pourraient se régler notamment à travers : la radio à 94,5% ; l'alphabétisation à 92% ; la télévision à 85,6%. L'on constate que la radio occupe la première place et les programmes offerts peuvent constituer de véritables moyens de transmission des messages centrés sur le développement et la lutte contre la pauvreté (économie, éducation, santé, environnement ...).

Cependant les données disponibles ne permettent pas de vérifier de façon systématique les relations entre les NTICs et le développement humain au Niger. Mais par un effet multiplicateur , les NTICs peuvent exercer leurs actions à plusieurs niveaux dans quasiment

tous les secteurs de développement. Ainsi par secteur ou sous-secteur d'activités socio-économique, les effets des NTICs se présentent comme suit :

La santé : la télé médecine peut permettre l'amélioration du niveau des prestations sanitaires dans toutes les zones du pays. Elle favorise aussi l'échange d'informations entre les différentes formations sanitaires.

L'éducation et la recherche :

Les NTICs permettent de relier des écoles, des universités et des centres de recherche à des établissements de télé-enseignement, des bases de données, des bibliothèques, des laboratoires de recherche et à des services informatiques nationaux et internationaux. Le télé-enseignement peut apporter une contribution inestimable dans l'amélioration du niveau de l'enseignement dans les universités des pays en développement. Des études ont montré que partout où des télé centres bien gérés ont été implantés, il y a un changement perceptible dans la capacité et l'éveil des populations et des institutions.

Le développement rural :

Les NTICs permettent de :

- Ø réduire l'isolement et la marginalisation des communautés rurales ;
- Ø faciliter le dialogue entre les communautés et ceux qui sont en contact avec elles (services de santé, services d'agriculture, services du plan , administrateurs ...) ;
- Ø encourager la participation des communautés aux décisions qui influent sur leurs vies ;
- Ø coordonner les efforts de développement au niveau local, régional et national pour améliorer l'efficacité et la productivité ;
- Ø aider à vaincre les obstacles physiques et matériels qui empêchent les chercheurs , les techniciens, les agriculteurs , ou d'autres encore de mettre en commun informations et compétences ;
- Ø mettre au point des systèmes informatiques permettant de traiter des questions relatives à la sécurité alimentaire, telles que la production agricole, les subventions gouvernementales relatives à la sécurité alimentaire, le suivi des ressources en eau et des terres, les maladies , le transport et le stockage des produits alimentaires ;
- Ø surveiller par l'utilisation des systèmes d'alerte rapide par télédétection et satellite, grâce auxquels on peut disposer d'outils de prévision.

La direction de l'agriculture du Ministère du Développement Agricole est dotée d'une cellule audiovisuelle dont l'objectif est de faciliter la formation, l'éducation et la communication en matière de vulgarisation agricole.

La promotion de la femme et la protection de l'enfant :

En offrant aux femmes les possibilités de communiquer et d'accéder à l'information , les NTICs améliorent leur savoir et ce faisant leurs droits et la protection de leurs enfants .

Jeunesse, sport et culture :

Les NTICs permettent entres aux jeunes de s'informer et donc e mieux se former.

Emploi :

Les NTICs offrent des possibilités importantes de création d'emplois dans une nouvelle économie mondiale s'appuyant sur le secteur de l'information. En effet , de nouveaux secteurs d'activités générateurs d'emplois apparaissent. Ce sont entre autres les radios et les télévisions privées et communautaires, les télé centres-privés et communautaires, la mise au point de logiciels, la saisie des données, la formation et les autres domaines liés à l'informatique et à Internet.

Tourisme :

Plusieurs études de cas ont démontré l'importance des télécommunications dans l'accélération du développement du tourisme.

Secteurs secondaires et tertiaires :

Il ressort des développements ci-dessus que les NTICs peuvent avoir un effet d'entraînement sur le développement économique d'un pays en voie de développement comme le Niger. En effet ils peuvent permettre d'améliorer les indicateurs du développement humain , particulièrement ceux de la santé, de l'éducation et dans certains cas les revenus des populations ainsi que les stratégies de leur responsabilisation afin de leur permettre de participer à la prise de toutes les décisions qui concernent leur communauté.

Néanmoins l'effet d'entraînement des NTICs est tributaire de leur état de développement dans le pays concerné. Concernant le Niger, la situation des NTICs fait ressortir une faible consommation énergétique. Ce faible niveau de consommation énergétique constitue un facteur de blocage en faveur de l'amélioration de la qualité de la vie du développement économique du pays. Dès lors , la première priorité devrait être la fourniture d'une énergie suffisante et efficiente à des prix abordables aux usagers , aux fins d'assurer un développement durable pouvant concilier à la fois le développement humain , la croissance économique et la préservation de l'environnement. L'exploitation des mesures de vitesses de vent, a permis de situer le Niger dans une bande de vitesse de vent allant de 2,5 à 5 m/S. Celle-ci , quoique faible est néanmoins suffisante pour les applications de pompage , d'irrigation et d'adduction d'eau potable. Les zones favorables se situent entre 12 ° et 17° de latitude nord correspondant à la bande comprise entre Gaya et Agadez. Sur un total de 38 éoliennes installées , seules 18 sont fonctionnelles. De manière générale , les vitesses moyennes du vent au Niger ne sont pas suffisantes pour les grandes installations d'éoliennes génératrices d'énergie électrique.

Le manque d'une politique de gestion des points d'eau constitue au plan socio-économique des manquements qui ont conduit à l'abandon de certaines installations. Ces installations servaient à produire du gaz pour la cuisson , l'éclairage, la stérilisation des seringues et l'alimentation de groupes électrogènes pour la production d'électricité.

Le solaire thermodynamique a permis la commercialisation des chauffe-eau et des distillateurs. Quant au solaire photovoltaïque (PV), il a permis à l'Office de radio et télévision du Niger (ORTN) d'installer des relais de rémission de la télévision alimentés au solaire PV. Le photovoltaïque occupe actuellement la première place en terme de puissance installée avec environ 244 kwc.

En matière d'électrification rurale décentralisée par le solaire PV, la stratégie jusqu'à présent adoptée au Niger consiste à la réalisation d'installations dans des villages éloignés du réseau interconnecté, dans les domaines suivants : l'adduction d'eau potable, la communication, la santé, l'éducation et l'agriculture.

Le charbon produit a Anou-Araren est essentiellement destiné à la production d'électricité pour l'alimentation des sociétés minières du Nord du pays et certaines villes (Agadez, Arlit et Tchirozérine).

Le réseau de télécommunication du Niger a une capacité de 3 000 abonnés.

Le réseau de transmission est constitué d'artères pouvant être classées en deux groupes principaux :

les liaisons terrestres : Il s'agit des faisceaux hertziens, des lignes aériennes des liaisons à ondes décimétriques et des fibres optiques. Les lignes aériennes d'environ 3 300 km constituent le principal support de transmission pour les localités rurales. Les liaisons à ondes décimétriques sont utilisées pour desservir les zones éloignées et difficiles d'accès. Les fibres optiques sont utilisées à Niamey pour relier d'une part le cœur de chaîne OCB 283 de Niamey à ses unités distantes et d'autre part le studio TV de l'ORTN au centre nodal FH de Niamey dénommé PK5.

Les liaisons par satellite se composent de liaisons nationales par satellite (Domsat) et des liaisons internationales par satellite. Le réseau à satellite national comprend six (6) stations

terriennes. Il s'agit des stations de karma, d'Agadez , de Diffa , de Tchintabaraden , de Bilma et d'Arlit. Le réseau national par satellite assure un service national de téléphonie, l'émission nationale de télévision vers Agadez, Diffa, Tchintabaraden, Bilma et bientôt Arlit, la réception nationale de télévision en provenance d'Agadez, Diffa ou Arlit et l'émission de trois (3) canaux de radiodiffusion sonore.

Les communications internationales par satellite sont assurées par les stations terriennes de Karma 1-A et celle de Goudel. Seuls les grands centres urbains tels que la Communauté Urbaine de Niamey, les chefs lieux de département et chefs lieux d'arrondissement disposent d'une téléphonie. Sur la dizaine de milliers de villages dans lesquels vivent plus de 80% de la population nigérienne, moins de 100 ont accès au service téléphonique. L'impact des télé centres est important aussi bien au niveau de l'accessibilité au réseau qu'à la génération des revenus et à la création d'emplois. Leur croissance rapide est due aux bénéfices financiers qu'ils génèrent. Depuis 1989 , la SONITEL a mis en place un réseau x-25 à commutation de paquets, NIGERPAC. Il est relié à un nœud de transit international situé à Paris, par un circuit satellite analogique à 9,6 Kps. Il permet aussi d'accéder aux réseaux x-75 dans le monde et au minitel français. Cela permet aux institutions et aux entreprises de transmettre avec plus de facilité des informations vers l'étranger. Les domaines d'utilisation du réseau sont la consultation des bases de données , la messagerie électronique (fax, télex, courrier), le transfert des fichiers et des services vidéotex français. L'accès à Internet est possible partout au Niger où il existe un central automatique. Cependant toutes les connexions de l'intérieur du pays sont assurées par le biais du réseau téléphonique (RTC) qui est très ancien. Ces dernières années , la communication masse-médiatique a connu un essor notable. Avec une seule radio nationale en 1958, l'espace médiatique est occupé en 2000, par sept (7) radios régionales , plusieurs radios rurales, sept (7) radios privées, une télévision nationale, une télévision privée et un nombre important de journaux écrits. L'utilisation des NTICs devrait permettre l'amélioration de la qualité des informations qui sont diffusées par les médias. Mais force est de constater que les organes de diffusion radiophonique ne disposent pas de matériel de pointe pour leur fonctionnement. En somme plusieurs obstacles s'opposent au développement des NTICs au Niger , il s'agit :

- des infrastructures embryonnaires et des équipements vétustes ;
- du cadre institutionnel et réglementaire contraignant ;
- des ressources insuffisantes.

Le faible niveau de formation et le faible taux de scolarisation des populations constituent également des freins à l'appropriation rapide des NTICs au Niger.

Les contraintes liées aux énergies nouvelles et renouvelables constituent eux aussi d'autres facteurs de blocage. Il s'agit de :

- le manque de collaboration entre les différents acteurs ;
- le manque de programme de vulgarisation des équipements ENR ;
- sur le plan économique , on dénote les problèmes suivants : coûts élevés des installations, absence de crédits à l'importation, non implication des institutions financières nationales, faible pouvoir d'achat des utilisateurs , faiblesse de l'implication des opérateurs économiques, insuffisance des moyens financiers mis à la disposition des centres de recherche et insuffisance de mobilisation des ressources extérieures.

Les contraintes liées à l'information se résument ainsi :

- l'insuffisance de l'information des décideurs se traduisant par un faible engagement politique ;
- le manque d'information des utilisateurs.

D'autres contraintes sont liées à la formation et à la recherche , à la culture et d'autres contraintes sont d'ordre technique.

De cet état des lieux il se dégage que la situation du Niger du point de vue des NTICs laisse beaucoup à désirer. La question qui reste posée est de savoir **quelles stratégies mettre en œuvre pour favoriser le développement des NTICs et partant , permettre à celles-ci de contribuer à la création des conditions d'un développement économique durable ?**

IV - La mesure du Développement Humain Durable à la lumière des NTICs

Comment mesurer le développement humain ?

Le premier Rapport Mondial sur le Développement Humain a introduit l'*indice de développement humain* (IDH) comme mesure du développement humain sur la base d'un certain nombre de variables sélectionnées.

Les trois dimensions fondamentales du développement humain sont :

1. une longue vie en bonne santé avec comme variable de mesure, au stade actuel, pour toute population, l'espérance de vie à la naissance ;
2. un savoir avec pour variable de mesure de l'acquisition des connaissances, les taux d'alphabétisation et de scolarisation, le taux d'alphabétisation des adultes comptant pour deux tiers et le taux de scolarisation tous niveaux confondus avec une pondération d'un tiers ;
3. des conditions de vie décentes avec comme variable de mesure de la richesse de la population, le revenu national (produit national brut ou produit intérieur brut par habitant).

Le RMDH de 1995 avait introduit deux nouveaux indices pour prendre en compte le *genre* dans le développement humain :

- le premier est l'Indice Sexospécifique du Développement Humain (ISDH) ;
- le second est l'Indice de Participation des Femmes (IPF).

Les variables incluses dans l'ISDH sont exactement les mêmes que celles utilisées dans l'IPF, mais chacune d'entre elles prend en compte les disparités **entre les hommes et les femmes**.

L'IPF quant à lui essaie de mesurer les opportunités qui s'offrent aux femmes dans un espace économique et politique donné. Les quatre variables incluses dans l'IPF sont :

- i) la part des revenus des femmes ;
- ii) la proportion des femmes exerçant des professions techniques et libérales ;
- iii) la part des femmes Administrateurs et cadres dirigeants ;
- iv) la proportion des femmes députés.

Si l'IDH et ses variantes mesurent l'accomplissement du développement humain, ils ne mesurent pas les privations humaines. C'est pour combler ce vide que le RMDH a introduit un nouvel indice, l'*Indice de Pauvreté Humaine* (IPH).

L'IPH qui, s'attache à faire ressortir les déficits rencontrés dans l'espace multidimensionnel de l'existence humaine, recoupe trois domaines essentiels déjà pris en compte dans l'IDH et utilisent les variables suivantes :

- i) le pourcentage d'individus risquant de décéder avant l'âge de 40 ans ;
- ii) le pourcentage des adultes analphabètes ;
- iii) les services procurés par l'économie dans son ensemble.

Cette dernière variable appréciée autour du pourcentage des individus n'ayant pas accès aux services de santé, le pourcentage de ceux n'ayant pas accès à l'eau potable et le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans victimes de malnutrition.

Pour permettre de mettre en œuvre des politiques conséquentes en vue de rectifier les déséquilibres et asseoir les bases d'un dialogue constructif entre les différentes composantes de la société, tous les indicateurs sus-mentionnés ont fait l'objet d'une désagrégation en termes de région, de milieu de résidence (urbain / rural) ; de mode de vie (sédentaire / nomade) et d'ethnie.

Le concept de développement humain désigne un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités d'épanouissement qui s'offrent à chacun dans la société. Trois d'entre elles revêtent une importance capitale pour la réalisation de plusieurs autres : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable. Le développement humain est donc centré sur l'homme.

La valeur de l'IDH indique pour chaque pays le chemin qui lui reste à parcourir pour atteindre certains objectifs prédéfinis au niveau mondial. Il s'agit d'une durée de vie moyenne de 85 ans, de l'accès à l'éducation pour tous et d'un niveau de vie décent. D'autres facteurs tels que l'accès facile à l'information en centre urbain et les nouvelles opportunités que constituent les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication en vogue dans les grandes agglomérations sont aussi des éléments à prendre en ligne de compte.

L'IDH pour l'année 1999 se chiffre à 0,311. Malgré une tendance à l'amélioration de cet indicateur qui passe de 0,218 en 1996 à 0,311 en 1999 il n'en demeure pas moins que des progrès importants restent à faire en matière économique et sociale pour améliorer le bien être des populations nigériennes. L'élaboration par le Gouvernement de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) s'inscrit parfaitement dans cette optique d'amélioration du niveau de développement humain du pays dans son ensemble. Les différentes composantes de l'IDH ressortent pour l'année 1999 à 870\$ pour le revenu ; 19,9% pour le taux d'alphabétisation des adultes ; 16,05 % pour le taux de scolarisation tous niveaux confondus et 48 ans pour l'espérance de vie à la naissance. Selon les régions du pays l'IDH varie de 0,264 pour Maradi à 0,516 pour la communauté urbaine de Niamey. Ainsi en termes de développement humain Maradi est la région du Niger qui se trouve au bas de l'échelle tandis que la Communauté Urbaine de Niamey garde toujours sa position de tête de liste. La région d'Agadez avec un IDH de 0,464 occupe la deuxième place.

La situation du développement humain par sexe est donnée par l'ISDH qui est de 0,284 en 1999. On remarque ainsi une différence avec l'IDH qui lui est de 0,311. Les écarts entre l'IDH et l'ISDH sont plus marqués pour les régions de Diffa, Agadez et Dosso. Ces différences s'expliquent essentiellement par les variables revenu et alphabétisation. En effet, alors que le revenu des hommes se situe entre 1028 et 1408 dollars, celui des femmes n'atteint pas 800 dollars PPA dans les trois régions. La non valorisation des activités des femmes accentuent les écarts entre l'IDH et l'ISDH au Niger.

Pour cerner la situation de pauvreté humaine, il a été calculé l'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH). Cet indicateur interpelle également les domaines envisagés par l'IDH, mais du point de vue de dénuement en termes économique, de survie et de longévité. La situation se caractérise par le fait que l'accès à l'eau potable demeure très limité au Niger. A peine la moitié des nigériens accède à l'eau potable. En matière de nutrition des enfants, les enquêtes démographiques et de santé et celles sur la nutrition menées font apparaître une tendance à la détérioration des indicateurs de malnutrition au Niger. Le niveau de la malnutrition des enfants est très inquiétant au Niger. D'après l'Enquête Démographique et de Santé EDSN-98 le pourcentage d'enfants accusant un retard de croissance est passé à 41 contre 33 en 1992; celui des enfants souffrant de l'émaciation est passé de 18% en 1992 à 21% en 1998. Pour les enfants souffrant d'insuffisance pondérale, le taux est passé de 44% à 50% au cours de la même période. Les niveaux de retard de croissance, d'insuffisance pondérale et d'émaciation grave sont extrêmement élevés et sont respectivement 153, 123 et 31 fois plus élevés que ceux

d'une population en bonne santé et bien nourrie. Concernant le milieu de résidence, le nombre d'enfants souffrant de retard de croissance et d'émaciation en milieu rural est à peu près deux fois plus élevé qu'à Niamey. Cette situation s'explique par l'insécurité alimentaire persistante en milieu rural.

En effet les déficits céréaliers devenus structurels hypothèquent considérablement la sécurité alimentaire au Niger. Bien que les NTICs se trouvent au cœur des mécanismes qui supportent le développement humain, statistiquement le Rapport National 2000 n'a pas calculé l'IDH en intégrant les NTICs dans les différentes dimensions. Enfin l'IDH du Niger est le plus bas dans les pays de l'UEMOA. En effet le Niger regroupe plus de pauvres que les autres pays avec 64,7% de la population qui sont pauvres.

V - Conclusion/ Recommandations(Message du Rapport)

Les Nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent un outil essentiel dans la lutte contre la pauvreté notamment pour améliorer le niveau des soins de santé primaire et le taux d'éducation. Cependant, plusieurs contraintes s'opposent au développement des NTICs au Niger. Il s'agit d'équipements vétustes, de cadre institutionnel et réglementaire contraignant, des ressources humaines et matérielles insuffisantes et le faible développement des énergies nouvelles et renouvelables. Les NTICs ont très peu d'incidence sur les composantes de l'IDH. L'écart entre les revenus des hommes et ceux des femmes varie de 23 à 727 et se situe à 175 sur le plan national. Les activités des ménages qui représentent parfois des revenus considérables ne sont pas prises en compte. Le taux de scolarisation tous niveaux confondus est de 16,05% pour l'ensemble du pays. Mais il n'en demeure pas moins que ce taux fluctue selon les régions et est fonction des pesanteurs socioculturelles. La scolarisation de la jeune fille se trouve à un niveau inférieur à celui des garçons, soit une moyenne des écarts de 6,6%. La dégradation continue du taux d'alphabétisation des femmes demeure préoccupante. L'espérance de vie à la naissance est de 48 ans. La relation relevée entre les NTICs et le développement humain permet d'affirmer que celles-ci peuvent permettre d'améliorer le niveau de certains indicateurs qui demeurent quand même très bas au Niger.

Une utilisation optimale des NTICs et des ENR pour le développement économique et social du Niger requiert la mise en œuvre des recommandations suivantes :

- Ø moderniser et développer le réseau de télécommunications ;
- Ø identifier les technologies les plus appropriées pour accélérer le développement des télécommunications ;
- Ø moderniser les équipements et améliorer la couverture de radiodiffusion de la télévision ;
- Ø développer un partenariat avec les radios et télévisions privées, rurales et de proximité ;
- Ø mettre en place le plus tôt possible l'Autorité de régulation multisectorielle dotée d'une autonomie de fonctionnement ;
- Ø définir un cadre de référence qui fédère les politiques relatives aux télécommunications, à l'informatique, et aux médias de communication ;
- Ø élaborer et mettre en œuvre une politique des énergies nouvelles et renouvelables (ENR) ;
- Ø former les ressources humaines sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le message du Rapport est le suivant : les NTICs se trouvent au cœur des mécanismes qui supportent le développement humain. Elles peuvent permettre d'égaliser les chances des populations dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Avec les NTICs, le rêve devient réalité, l'inaccessible devient accessible et l'impossible devient possible.